

## **LEXIBOOK : MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2023**

Le document d'enregistrement universel au 31 mars 2023 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 juin 2023, sous le numéro D.23-0552, conformément à l'article 212-13 4° du Règlement Général de l'AMF.

Ce document comprend notamment :

- le rapport financier annuel 2022-23 ;
- le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- les rapports des commissaires aux comptes.

Le document d'enregistrement universel 2022-23 est également disponible sur le site internet de la Société à l'adresse <https://www.lexibook.com/fr/investisseurs/rapports-financiers.html> , ainsi que sur le site de l'AMF à l'adresse <https://bdif.amf-france.org/fr?rechercheTexte=lexibook&typesInformation=VISA>